P.6 **Le Budget**
Présentation du budget primitif

P.8 **Bâtiments**
Nouveau restaurant scolaire

P.15 **Jeunesse**
Retour en images sur les vacances

P.21 **Cadre de Vie**
Décoration de l'espace médical

Le Caillotin

n° 116
Sept. 2022

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

ÉTÉ 2022
LE PLAISIR DE SE RETROUVER

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES
www.commune-rosieres10.fr

Troyes Aube radio

BONNE NOUVELLE !

TROYES AUBE RADIO, que vous pouvez d'ores et déjà écouter 24h/24 sur www.troyesauberadio.fr et sur les applications mobiles, va émettre à compter de septembre 2022 sur la fréquence 94.4 de la FM.

TROYES AUBE RADIO divertit, informe et accompagne les initiatives pour le développement de l'Aube, à travers l'actualité de Troyes, de l'agglomération troyenne et du département.

AU PROGRAMME, VOUS POURREZ ÉCOUTER :

Une matinale en direct du lundi au vendredi de 6h à 9h

Des magazines thématiques à 18h et 19h :

- Numéro 10 (sport)
- Destination Nature (environnement)
- Coup de pouce (initiatives positives)
- Les Flâneries d'Anne-Claire (entretiens culturels)
- On allume les étoiles (chanson francophone) ...

Une programmation musicale riche et variée tout au long de la journée, dont des artistes locaux

Des retransmissions évènementielles en direct : sport, festival de musique...

94.4 FM

EDITO

Mesdames, Messieurs,

J'espère que vous avez pu profiter pleinement des vacances pour vous ressourcer afin de commencer cette nouvelle rentrée scolaire, sportive et associative.
Les neuf premiers mois de mandat ont été très chargés pour le Conseil municipal élu au mois de novembre 2021. Nous avons repris certains dossiers sur lesquels l'ancien Conseil avait déjà travaillé et bien sûr, élaboré une nouvelle feuille de route adaptée aux attentes des Caillotins et Caillotines.
De nombreux projets sont en cours d'étude, et d'autres sont plus avancés, ce qui nous permettra de voir leur réalisation très prochainement. Parmi ces projets structurels, nous pouvons d'ores et déjà aborder quelques dossiers :

- la création d'un terrain de foot synthétique dont le commencement des travaux est annoncé pour courant octobre ;
- la réalisation d'un nouveau restaurant scolaire pour lequel le dossier de maîtrise d'œuvre est actuellement en consultation, et dont les travaux devraient débuter au cours du 1er trimestre 2023 ;
- l'implantation de ce nouveau restaurant scolaire nous oblige à revoir l'emplacement des services techniques de la commune, situés dans des locaux trop étroits et inadaptés à leur fonctionnement. Le Conseil municipal travaille actuellement pour la construction d'un nouveau bâtiment en parallèle avec le restaurant scolaire.

La règlementation en matière d'accessibilité nous impose de revoir l'ensemble de nos bâtiments : écoles, gymnase, salle des fêtes, et notamment l'accès de la mairie qui donnera bientôt le jour à une nouvelle place intégrant toutes les obligations règlementaires.

Deux autres points importants pour le Conseil municipal et pour lesquels nous travaillons sans relâche :

- une étude a été menée afin de repenser le déplacement des vélos sur notre commune : de nombreuses bandes cyclables et trottoirs partagés verront le jour avant le printemps 2023, ainsi qu'une voie verte nous reliant à Saint Germain et à Saint André.
L'ensemble des voies cyclables existantes sur la commune seront revues et interconnectées entre elles ;
- le deuxième point important et non-négligeable pour notre commune est l'augmentation substantielle des coûts énergétiques. Les estimations actuelles prévoient une multiplication par 3,5 et afin de maîtriser ce poste de dépenses, le Conseil municipal a commencé de nombreux travaux d'économie d'énergie au sein des bâtiments (chauffage, isolation, éclairage, ...).

Nous procéderons prochainement au remplacement progressif du réseau de l'éclairage des rues afin de passer en LED ou BOP, nous permettant ainsi d'économiser plus de 50 % sur nos consommations actuelles.

Gérer une commune, c'est aussi donner la possibilité aux administrés de s'impliquer. Pour cela, le Conseil municipal a voté les budgets nécessaires pour la mise en place de « **Programmes participatifs** » adultes et adolescents, qui donneront la possibilité aux habitants de proposer des projets qu'ils souhaiteraient voir se concrétiser au sein de notre commune. Nous reviendrons vers vous courant octobre pour vous dévoiler le fonctionnement.

Bien sûr de nombreux autres travaux et services sont également traités par les différentes commissions que je vous invite à lire dans ce magazine.

Prochainement, la revue municipale « ***Le Caillotin*** » s'enrichira d'un nouveau bulletin d'information, plus succinct, afin de vous informer régulièrement de l'avancement des travaux, des faits culturels et sportifs. Celui-ci sera élaboré tous les 2 ou 3 mois et portera le nom « ***La Caillotine*** ».

Les premiers mois ont été fortement chargés et nous maintiendrons nos efforts afin de poursuivre le développement de notre commune. Je tiens à remercier toutes mes équipes, employés municipaux et membres du Conseil municipal qui œuvrent à mes côtés et je rappelle à chacune et chacun que je reste à votre disposition pour tout échange constructif, nous permettant de faire progresser notre chère commune.
Très bonne rentrée 2022.

Arnaud RAYMOND
Maire
Conseiller communautaire délégué
Troyes Champagne Métropole

Le Caillotin

- **Directeur de la publication :** Arnaud RAYMOND
- **Comité de lecture :** Commission Affaires sociales, communication et cadre de vie
- **Création, mise en page :** SYSCOM' (www.agence-syscom.com)
- **Impression :** La Renaissance
- **Crédits photos :** P. Hottiaux, L'Est Eclair
- **Dépôt légal :** 26-330/0

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2022

Le Conseil Municipal :

- **A ABROGÉ** le guide relatif aux règles internes de publicité et de mise en concurrence applicables à la passation des marchés publics, et a décidé l'application du Code de la Commande Publique.

- **A PRIS ACTE** de la présentation du rapport d'Orientations Budgétaires pour 2022 et de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

- **A DÉTERMINÉ** l'emplacement de la future cantine scolaire (site de l'ancien CIS).

- **A ACCEPTÉ** le renouvellement de l'adhésion de l'école municipale de musique à l'opération « ACTIV+ » avec la Caisse d'Allocations Familiales.

- **A APPROUVÉ** la convention de reprise financière d'un compte épargne temps avec Troyes Champagne Métropole suite à la mutation d'un agent.

- **A AUTORISÉ** M. le Maire à signer la convention avec le Pôle Suppléance – Missions Temporaires du Centre de Gestion pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2026 afin de permettre l'intervention éventuelle d'un agent du Centre de Gestion en cas de nécessité.

- **A DÉCIDÉ** l'adhésion à la mission RGPD auprès du Centre de Gestion afin de sécuriser le traitement des données personnelles collectées à partir du 1er janvier 2022.

- **A ANNULÉ** l'acquisition de la parcelle cadastrée section AV n°93 appartenant à M. et Mme Ganne, située à l'angle de la rue de la Liberté et de l'avenue des Feuillates.

- **A PROCÉDÉ** à l'établissement de la liste des contribuables pouvant être désignés par les Services fiscaux afin de constituer la Commission Communale des Impôts Directs.

Séance du 4 avril 2022

Le Conseil Municipal :

- **A APPROUVÉ**
  - le compte de gestion dressé par le Receveur municipal pour le budget principal au titre de l'exercice 2021,
  - le compte de gestion dressé par le Receveur municipal pour le budget annexe « Espace Médical du Chêne » au titre de l'exercice 2021,
  - le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2021,
  - le compte administratif du budget annexe « Espace Médical du Chêne » pour l'exercice 2021.
- **A PROCÉDÉ** à l'affectation du résultat du budget principal comme suit :
  - Financement de la section d'investissement : 609 741,43 €,
  - Excédent de fonctionnement reporté : 944 803,08 €,
  - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 885 186,57 €.
- **A AFFECTÉ** le résultat du budget annexe « Espace Médical du Chêne » comme suit :
  - Financement de la section d'investissement : 44 470,31 €,
  - Excédent de fonctionnement reporté : 6 122,53 €,
  - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 32 749,69 €.
- **A FIXÉ** les taux d'imposition pour 2022 comme suit :
  - Taxe sur le Foncier Bâti
    Rappel taux 2021 : **41,19 %**
    Taux 2022 : **41,19 %**
  - Taxe sur le Foncier Non Bâti
    Rappel taux 2021 : **22,29 %**
    Taux 2022 : **22,29 %**
- **A VOTÉ :**
  - le budget primitif 2022 du budget principal,
  - le budget primitif 2022 du budget annexe « Espace Médical du Chêne ».
- **A APPROUVÉ** le montant des subventions versées aux associations (*cf. tableau ci-contre*).
- **A DÉTERMINÉ** le montant annuel de l'indemnité des frais de représentation alloué à M. le Maire.
- **A APPROUVÉ** le passage à la nouvelle nomenclature comptable M57.
- **A PRESCRIT** la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- **A FIXÉ** les tarifs des séjours de l'accueil de loisirs et du club ados.

Séance du 23 mai 2022

Le Conseil Municipal :

- **A PROCÉDÉ** à l'installation de Mme Annie PERINET, en remplacement de Mme Afifa REHN.
- **A ÉLU** les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'administration du CCAS.
- **A DÉSIGNÉ :**
  - les conseillers municipaux membres de la commission municipale « Affaires Sociales, Communication, Cadre de Vie et Sécurité des Biens et des Personnes »,
  - les membres du jury des maisons fleuries.
- **A APPROUVÉ** la nouvelle répartition du capital social de la Société Publique Locale SPL-Xdemat.
- **A APPROUVÉ** la révision des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure applicables au 1er janvier 2023.

- **A ADMIS** en non-valeur des créances qui n'ont pu être encaissées par la Trésorerie.
- **A DÉCIDÉ** la mise en place d'un budget participatif caillotin.
- **A SOLLICITÉ** auprès du Syndicat Départemental d'Electrification de l'Aube l'installation de dispositifs de raccordement pour les illuminations de Noël et le versement d'un fonds de concours.
- **A APPROUVÉ** le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement d'activité.
- **A MODIFIÉ** les lieux autorisés pour la vente au déballage sur le domaine public.
- **A ABROGÉ** le versement de toute aide financière ponctuelle en raison d'évènements familiaux touchant le personnel communal ou les élus.
- **A APPROUVÉ :**
  - la convention d'occupation de la salle située au 1er étage de la salle des fêtes pour l'exercice d'une activité de peinture,
  - la convention d'occupation de la salle commune de la résidence sénior Sainte-Madeleine à l'association des retraités du Crédit Agricole.
- **A FIXÉ** les tarifs de l'école municipale de musique applicables à compter de l'année scolaire 2022-2023.
- **A AUTORISÉ** M. le Maire à procéder au recrutement de vacataires pour le concert de l'école de musique du 4 juin 2022.
- **A APPROUVÉ** la modification du règlement intérieur de l'étude surveillée.
- **A FIXÉ** les tarifs de l'accueil de loisirs pendant le temps méridien (de 11h45 à 12h30) à compter du 1er septembre 2022.

Séance du 27 juin 2022

Le Conseil Municipal :

- **A APPROUVÉ** le versement de fonds de concours à Enedis pour des travaux d'extension du réseau public d'électricité situés route de Saint-Pouange et Chemin des Capucins.
- **A ADOPTÉ** la décision modificative n° 1 du budget principal.
- **A APPROUVÉ** la convention de délégation de service public pour la fourrière automobile avec l'entreprise 2ADE – SAS Groupe JB (Beltramelli).
- **A ACCEPTÉ** la convention d'occupation temporaire du domaine public avec les Pizzas Naudot.
- **A AUTORISÉ** M. le Maire à signer la convention d'adhésion à la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'allocations familiales.
- **A DÉCIDÉ** la création d'un emploi permanent pour la direction de l'école municipale de musique.
- **A APPROUVÉ** le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	MONTANTS ALLOUÉS
ADMR Aube	250 €
ADPC 10 – Association Départementale Protection Civile	500 €
AFEE – Association Française Epilepsie de l'Enfant	300 €
Banque Alimentaire	800 €
BTP CFA Aube	500 €
CSAG - Club Sportif et Artistique de la Gendarmerie	700 €
Club des Amis de Rosières – Subvention générale	8 000 €
Comité des Fêtes et des Loisirs	22 000 €
Comité des Fêtes de la Caserne Oger	500 €
Comité Départemental Handisport Aube	200 €
Comité Social du Personnel Communal	9 400 €
Croqueurs de pommes	50 €
EEMA – Ecole des Enfants Malades de l'Aube	900 €
Les Restos du Cœur	200 €
ROS – Subvention générale	75 000 €
Société de chasse de Rosières	150 €
UNAFAM – Union Nationale Amis Familles Malades Mentaux	450 €
UNCAFN Rosières	700 €
TOTAL	**120 600 €**

Retrouvez les dates de conseil municipal sur le site internet de la commune :

www.commune-rosieres10.fr

Rubrique vie municipale / le Conseil Municipal/ Les séances du CM

2022 : UNE ANNÉE BUDGÉTAIRE DE RÉALISATION ET DE RELANCE

Voté par la nouvelle équipe municipale le 4 avril dernier, le budget 2022, qui s'inscrit dans un contexte de sortie de crise sanitaire, d'inflation et de guerre en Ukraine, impulse la réalisation de projets pour assurer aux Caillotins un cadre de vie toujours meilleur. Il a été construit pour préserver une solide capacité d'investissement grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

- La fiscalité demeure inchangée pour 2022 (Taxe foncier bâti : 41,19 %. Taxe foncier non bâti : 22,29 %).

- Aucun emprunt inscrit au budget primitif 2022. Le désendettement qui se poursuit d'année en année permettra de conserver un bon niveau d'endettement lorsqu'il s'agira d'y avoir recours, notamment pour la construction du restaurant scolaire.

- Une enveloppe prévisionnelle de 3 286 520 € pour le programme d'investissement 2022 (projets 2021 reportés et nouveaux projets 2022).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

(regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la commune)

RECETTES
4 644 667,08 €

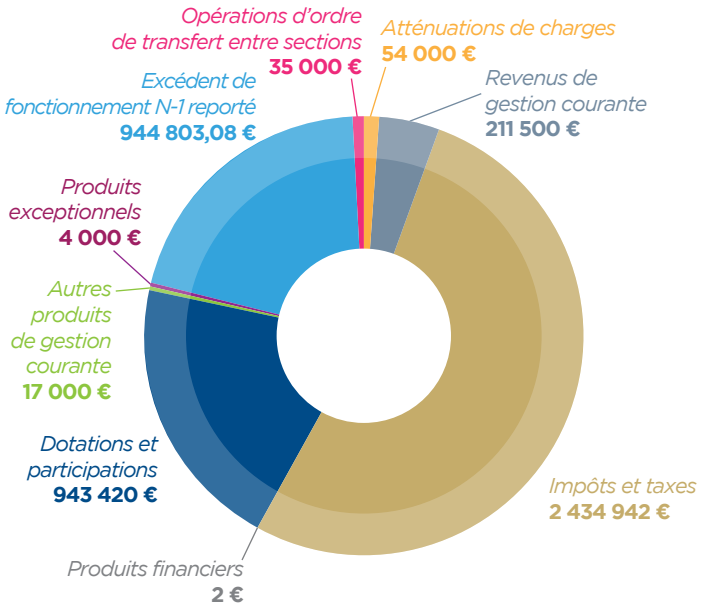

DÉPENSES
4 644 667,08 €

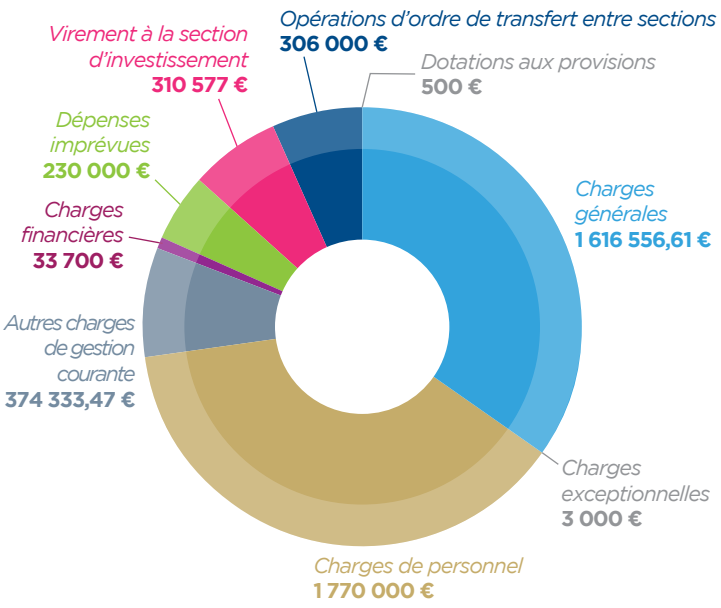

SECTION D'INVESTISSEMENT

(regroupe l'ensemble des dépenses et recettes liées au développement et à l'entretien du patrimoine de la commune)

RECETTES
3 667 015 €

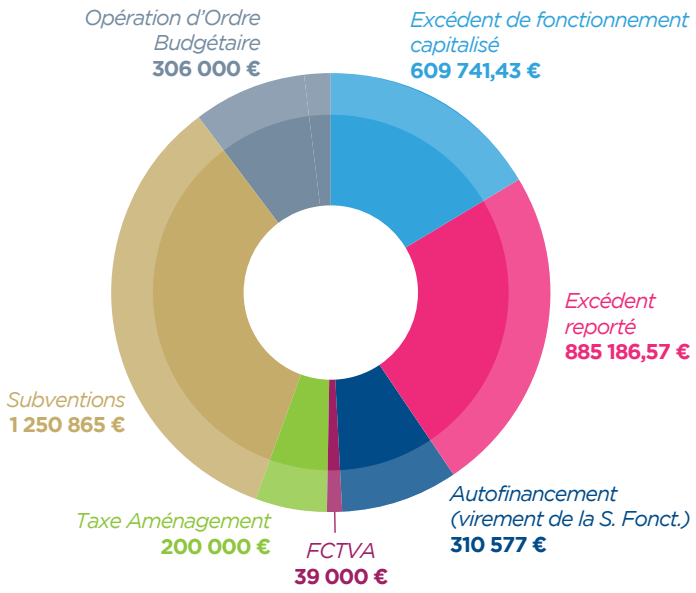

DÉPENSES
3 667 015 €

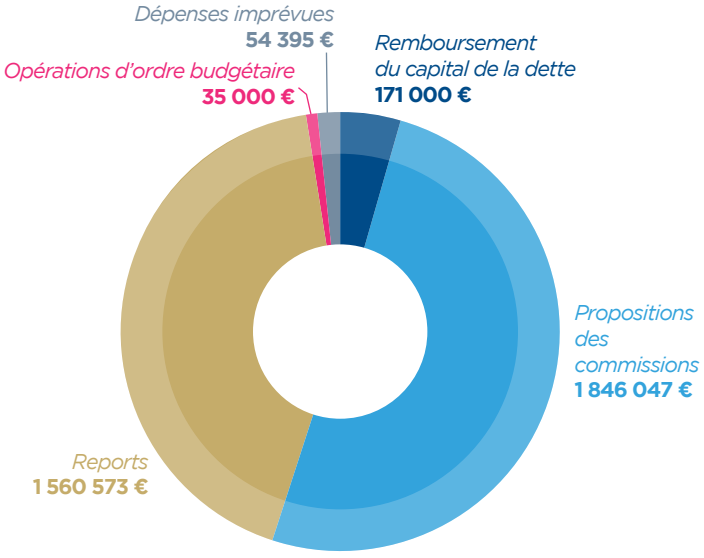

AFFICHAGE DÉMATÉRIALISÉ

Depuis le 1er juillet dernier, les actes administratifs de la commune sont consultables sur le site Internet de la commune **https://www.commune-rosieres10.fr/** *(rubrique «Consultez les actes administratifs»)*

Vous y trouverez :

- les délibérations prises par le Conseil municipal,
- les arrêtés municipaux (urbanisme, police du Maire,...)
- les décisions du Maire.

Vous pourrez également consulter ces actes sur la borne installée à l'accueil de la mairie.

DU CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Madame Afifa REHN, **Madame Annie PERINET**, élue en qualité de remplaçante sur la liste « *Poursuivons ensemble pour l'avenir de notre commune* » lors des élections de novembre 2021, a pris ses fonctions de conseillère municipale depuis le 23 mai dernier.

La commission technique en charge du bâti et patrimoine vous présente la nature et l'avancée des différents projets engagés pour cette année 2022.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Il sera construit sur l'ancien site du Centre d'incendie et de secours (CIS), situé à côté de la mairie rue Guibout. Le Conseil municipal a fait le choix de travailler avec un programmiste (société Massonnet) pour élaborer un projet architectural et technique détaillé. Celui-ci est désormais terminé et envoyé en consultation auprès des cabinets d'architectes. Nous espérons recevoir en retour de jolis projets afin de nous positionner et choisir le futur maître d'œuvre avant la fin de l'année 2022.

VISITE DANS LE CADRE DU PROJET DE LA CANTINE

Dans le cadre du projet de cantine scolaire, une partie du groupe de travail est allée visiter la cantine de nos voisins de Saint-Parres-aux-Tertres, afin de partager nos idées et retour d'expérience sur un tel projet, toujours très important pour une commune.
Nous tenons à remercier la municipalité de Saint-Parres-aux-Tertres : Pascal DAUTREVAUX (Adjoint au Maire), Valentin PESENTI (Responsable Technique Bâtiments) et Audrey TALLEMENT (Responsable de la cantine) pour cette visite et leur accueil.

CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE

L'ancien site du CIS est actuellement un bâtiment utilisé par les services techniques de la commune. La construction de la nouvelle cantine scolaire sur ce site nous oblige à trouver une solution de relocalisation. Les locaux des services techniques sont actuellement éparpillés sur quatre sites (grange Partiot, ancien site CIS, site Laurent et local attenant au gymnase).
Pour optimiser et améliorer la logistique, le fonctionnement et les conditions de travail de nos agents, le Conseil municipal a fait le choix de construire un local technique adapté à la taille de notre commune qui regroupera tous les services techniques en un seul lieu et qui respectera la réglementation en matière de sécurité, de stockage et d'environnement. Ce projet doit donc avancer simultanément avec celui de la future cantine scolaire. Le lieu envisagé pour ce nouveau local technique est situé chemin des Valériennes.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La conjoncture actuelle avec la guerre en Ukraine aura des conséquences sur nos dépenses énergétiques avec de très fortes hausses attendues du prix du gaz et de l'électricité. Pour minimiser l'impact sur le budget municipal et être un acteur principal dans la transition énergétique, le Conseil municipal souhaite réduire drastiquement et rapidement notre consommation énergétique. Voici les actions engagées.

1

REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous avons décidé de remplacer les luminaires de nos 800 candélabres en LED ou en BOP (base of polymère). Nous allons installer et tester plusieurs candélabres fin juillet en BOP (alternative au led) pour nous permettre de faire un choix définitif fin septembre. Le remplacement se fera sur 3 ans pour un coût total (subventions déduites) à charge pour la commune d'environ 340 000 €. Ci-contre, la première tranche (en vert) qui sera remplacée.

2

REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DU GYMNASE, DU TERRAIN DE TENNIS COUVERT ET DU DOJO

Nous avons engagé le remplacement en LED des luminaires du gymnase, du terrain couvert de tennis et du dojo. Les travaux ont été réalisés cet été pour un coût total à charge pour la commune d'environ 40 000 € (subventions déduites).
En passant aux LED nous diminuerons la consommation d'énergie de **56,88 %**.

3

ISOLATION DE NOS ERP (ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC)

Nous allons bénéficier de l'aide de l'État et de l'Europe pour isoler les combles de tous nos bâtiments (groupe scolaire, mairie, bâtiments annexes du gymnase, vestiaire foot, bâtiment de La Poste, bâtiment de l'Inspection académique et salle des fêtes) pour un coût total à charge de notre commune de... 0€ !!! Les travaux seront réalisés cet automne.

ACCESSIBILITÉ DANS NOS ERP

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PMR (PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE) :

Dans le cadre de l'ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmé), nous avons l'obligation, pour être aux normes, d'effectuer des travaux dans nos ERP (Etablissement Recevant du Public). Ces travaux concernent le groupe scolaire et le gymnase. Le coût de ces travaux est d'environ 200 000 €. Les travaux sont envisagés à la fin de l'année.

URBANISME

DÉMARCHES D'URBANISME : « QUEL FORMULAIRE, QUELLE DÉMARCHE ? »

CAS DE FIGURE GÉNÉRAUX : EXISTANT, EXTENSION, CONSTRUCTION NEUVES

Nouvelle construction ou changement de destination d'un volume

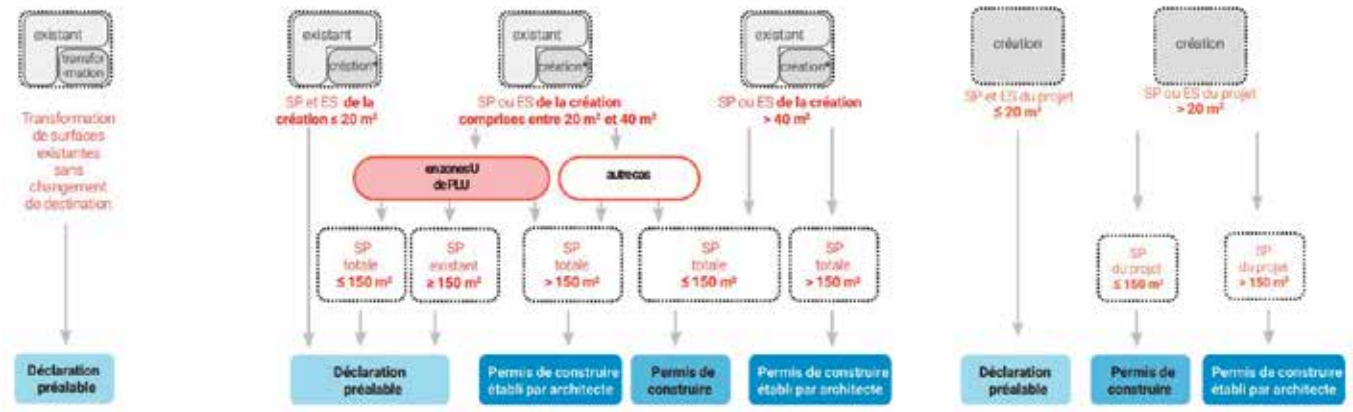

Pour nos travaux de construction, d'aména-gement ou d'agrandis-sement, nous nous posons souvent les questions suivantes :

- « Quel formulaire dois-je remplir ? »
- « Est-ce un Permis de Construire ou une Déclaration Préalable ? »
- « Comment calculer les surfaces de plancher ? »
- Et bien d'autres questions…

Vous trouverez ci-contre des schémas récapitulatifs pour les cas les plus fréquents.
N'hésitez pas, non plus, à consulter le site internet de la commune : **commune-rosieres10.fr**

Vous y trouverez plus d'informations, y compris le plan et les règlements de zones du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Vous pouvez également demander un rendez-vous pour un conseil auprès des services de la mairie.

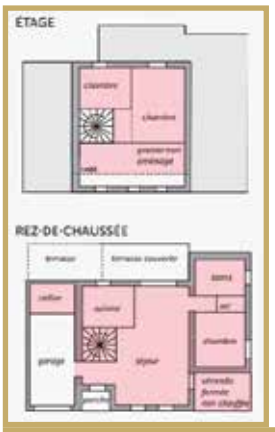

SP Surface de plancher

Pour obtenir la surface plancher, il faut déduire de la surface taxable les surfaces :

- de stationnement des véhicules motorisés ou non
- de planchers des combles non aménageables pour l'habitation ou d'activités à caractère professionnel
- des embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur

ES Emprise au sol

Mesurer la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus :

- le bassin d'une piscine enterrée, une terrasse couverte, un garage, un auvent, une véranda, un abri de jardin, un porche… sont ainsi pris en compte
- les débords de toitures non soutenus par des éléments porteurs (corbeaux, consoles…) ne sont pas comptabilisés dans l'emprise au sol

VOIRIE ET CIRCULATION

Depuis plusieurs mois, la Commission technique poursuit ses réflexions sur la sécurité en lien avec la circulation routière avec plusieurs axes de travail :

- avoir une vue globale des déplacements des Caillotins et des véhicules traversant notre commune, ce qui demande des études sur des travaux, des contraintes et des budgets plus ou moins conséquents ;
- prioriser les actions ;
- améliorer des situations existantes.

Aujourd'hui, parlons des « zones 30 »

Tout d'abord, petit rappel sur les zones déjà en place au sein de notre commune (voir plan ci-contre).

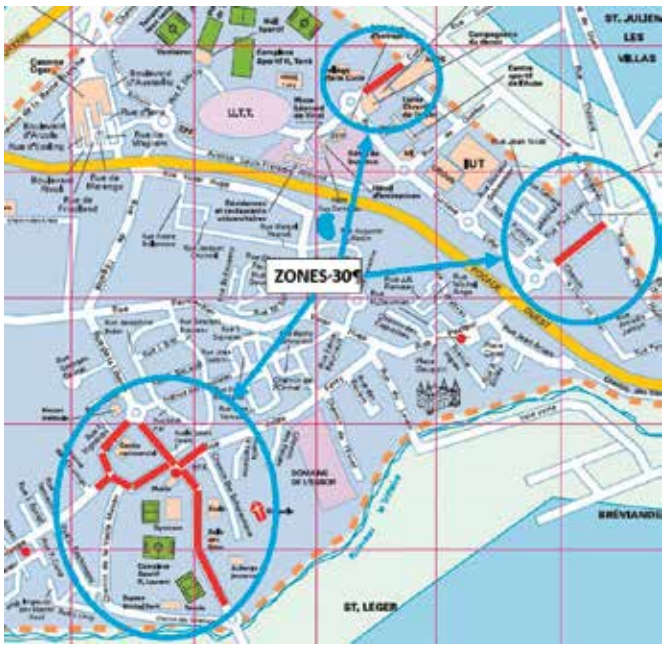

Pour débuter la démarche, il a été décidé de renforcer la signalisation de la rue du Chêne (le long du centre commercial) par un marquage horizontal.

En effet, cette rue faisant partie des axes traversants de la commune, draine beaucoup de véhicules des communes voisines qui rejoignent la métropole. Cette fréquentation est accrue par le flux que créent les commerces du centre de la commune.

Bien sûr, d'autres aménagements à divers endroits de la commune viendront au fil du temps compléter ce premier dispositif.

PETIT TOUR DE VÉLO DANS LES RUES DE ROSIÈRES...

Début juillet, Arnaud Raymond, Maire de la commune, accompagné d'adjoints et de conseillers municipaux, sont allés faire un petit tour de vélo dans les rues de Rosières avec pour objectif de se rendre compte, sur place, des difficultés rencontrées par les usagers des deux-roues.
Certains endroits ont particulièrement retenu l'attention, tel que le rond-point de la gendarmerie, ainsi que certaines rues présentant un danger pour les cyclistes. Ils feront l'objet d'études pour la mise en œuvre d'infrastructures nécessaires à la pratique sécurisée du vélo dans la commune.

RETOUR SUR LA CLASSE DE NEIGE DE JANVIER

Après une année d'interruption (Covid oblige), 26 enfants scolarisés en CM2 à l'école primaire Fernand Vigneron ont pu bénéficier du traditionnel séjour en classe de neige.

Ces derniers sont partis à Bellevaux (Haute-Savoie) du 11 au 21 janvier 2022, accompagnés de Mme Paganelli (professeur des écoles de CM2) et encadrés par Anaïs, Mathilde et Florian (animateurs pour le séjour).

Une fois arrivés au chalet « Les Moineaux », ils ont été accueillis par Valérie, Lise, Odile et Jacques (les maîtres des lieux) qui les ont « chouchoutés » durant tout le séjour. Ils ont découvert le site et se sont installés dans les chambres.

Dès le lendemain, ont débuté et se sont enchaînées les activités prévues pour eux :

- 7 cours de ski par groupes de niveau prodigués par des moniteurs de l'ESF avec remise des récompenses pour chacun(e) à la fin de la dernière séance ;

- moments de classe (français, maths, découverte du milieu montagnard, histoire locale,...) ;

- visites locales (ferme du Petit Mont avec élevage de chèvres et fabrication de fromages, musée de l'histoire et des traditions, musée de la faune) ;

- randonnée en raquettes avec un accompagnateur de l'ESF ;

- visite d'un tourneur sur bois avec découverte des essences locales, des métiers du bois ; présentation des jouets fabriqués et petit questionnaire qui permettait de gagner une toupie ;

- jeux de neige, balades et découverte de Bellevaux ;

- veillées (avec jeux et conteuse) et la tant attendue « Boum » pour clore le séjour.

Nul doute que les enfants se souviendront longtemps de ce séjour, malgré les restrictions sanitaires en vigueur à ce moment-là.

Il faut savoir que la classe de neige est une tradition à Rosières depuis 1972 et que, pour permettre à chaque enfant d'y participer, la commune prend en charge 80 % du séjour.

Rendez-vous est donné l'année prochaine pour les futurs élèves de CM2 !

CONNAISSEZ-VOUS BELLEVAUX ?

1. Bellevaux vient du latin « Bella Vallis ». Savez-vous ce que cela veut dire ? .....

2. Pour trouver le nom du torrent qui traverse Bellevaux, il vous suffira de trouver le synonyme de « désaltérons sans a ». Le .....

3. Deux communautés religieuses ont participé à la fondation de Bellevaux, lesquelles ?

Les ..... et les .....

Indices : Une des communautés porte le nom d'un quartier de Troyes proche de Rosières. L'autre communauté a créé une liqueur digestive fabriquée à Fécamp en Normandie.

Vous pourrez trouver les réponses sur internet en cherchant « Bellevaux histoire »...

KERMESSE DE L'ÉCOLE

A fin de fêter dignement la fin de l'année scolaire, des parents d'élèves ont organisé une kermesse le dimanche 3 juillet dans la cour de l'école primaire Fernand Vigneron. Des jeux et activités tels que le chamboule-tout, le tir au but, la pêche à la ligne, le lancer d'anneaux, le tir au pistolet à eau, ainsi qu'un atelier de maquillage étaient proposés le matin aux enfants de maternelle, et l'après-midi aux enfants des classes primaires.
Les parents avaient également préparé des gâteaux sucrés et salés, accompagnés de boissons, ce qui a permis à chacun de passer une excellente journée avant les vacances d'été !

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Le 28 juin, Arnaud Raymond, Maire de la commune, et Françoise Poinsenot, Maire-Adjointe chargée des affaires scolaires, ont remis aux élèves des classes de CP au CM 2 (les maternelles les avaient eus au pied du sapin à Noël), les traditionnels livres de fin d'année choisis par les enseignants. Les CM1 ont pu ainsi lire, durant leurs vacances d'été, « *Chronologie, une histoire créative du monde* », et les CM2, « *Le ballon de la paix* ».
Des moments bien reposants, au frais, pendant les périodes de fortes chaleurs que nous avons connues cet été !

LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2022

Cette année, l'école primaire Fernand Vigneron, sous la direction de Mme Roukos, accueille **373 enfants**.

132 élèves en classes maternelles :
- 26 en petite section dans la classe de Mme Enfert (Atsem : Sandrine Sauvage)
- 27 en petite et moyenne sections dans la classe de Mme Boulanger (Atsem : Caroline Pfleger)
- 27 en petite et moyenne sections dans la classe de Mme Raveneau (Atsem : Amélie Souverain)
- 27 en moyenne et grande sections dans la classe de Mme Palvoisin (Atsem : Violaine Kauffmann)
- 25 en grande section dans la classe de Mme Keller-Grillot (Atsem : Céline Rouer)

241 élèves en classes élémentaires :
- 23 en CP 1 dans la classe de Mme Rigaud
- 21 en CP 2 dans la classe de M. Gaud
- 22 en CE1 1 dans la classe de Mme Fauche
- 21 en CE1 2 dans la classe de Mme Jaillant
- 26 en CE2 A dans la classe de M. Zedam
- 25 en CE2 B dans la classe de Mme Paganelli
- 26 en CM1 dans la classe de Mme Dormoy
- 24 en CM1-CM2 dans la classe de M. Mouilleron
- 27 en CM2 A dans la classe de Mme Neau
- 26 en CM2 B dans la classe de Mme Larpin

Retrouvez plus d'informations sur l'école et les services périscolaires sur le site internet de la commune : www.commune-rosieres10.fr, rubrique enfance-jeunesse.

Vernissage de l'exposition

NOS JEUNES
CAILLOTINS EN VACANCES

L'accueil de loisirs et le club ados de Rosières ont connu cette année une forte fréquentation au cours du mois de juillet. Entre 60 et 115 enfants par jour de 3 à 12 ans et 29 ados ont ainsi pu participer et profiter de nombreuses activités, sorties et animations diverses.

Sur le thème de « *Mille et une couleurs* », **les plus jeunes** ont été accompagnés dans la découverte des couleurs en s'amusant autour d'activités, de jeux, de chansons, d'histoires, etc.

Une exposition d'art et un vernissage ont clôturé ce séjour. Les plus jeunes ont aussi profité de sorties à la maison de la science, au centre Yvonne Martinot à Mesnil-St Père et au cinéma.

Exposition des plus jeunes

Les plus grands, plongés dans l'univers de *Koh-Lanta*, ont développé l'entraide et la collaboration à travers la construction des lieux d'accueil, les jeux d'énigmes, les épreuves de *Koh-Lanta* ou encore la fabrication d'arcs et de radeaux.

Des sorties aventure à Géraudot, kayak et aqua park ont complété le décor. 24 d'entre eux ont poursuivi l'aventure en participant au séjour tipi à l'île de loisirs des Jablines-Annet (77).

Pour **le club ados**, demandez le programme ! Cinéma, montage-décoration-installation de la boîte à livres, canoë, foot indoor, aqua park, soirées crêpes, barbecue, etc., et le séjour tipi sur la base du lac des Settons au cœur du parc naturel régional du Morvan avec VTT, canoë, paddle et soirées à thèmes. « Top » le séjour !

« Chouette », ce mois de juillet pour nos jeunes, tout au plaisir de se retrouver, de se détendre et de s'amuser et coup de chapeau à notre service jeunesse, à ses responsables et à ses animateurs pour ce beau mois de vacances d'été.

BOÎTE À LIVRES
PRENEZ, LISEZ ET PARTAGEZ !

Vendredi 29 juillet, a eu lieu l'inauguration de la **boîte à livres** de Rosières, imaginée et réalisée par des jeunes Caillotins dans le cadre du **Club Ados**, lors des vacances scolaires.
Basée sur l'échange et le partage, la boîte à livre est à la disposition de tous les Caillotins. Chacun peut y emprunter gratuitement un ou plusieurs livres, et en déposer d'autres.
Romans, bandes dessinées, livres de poche, livres pour enfants... une fois lus, ne les jetez plus ! Déposez-les dans la boîte à livres bleue située face à la mairie près du Centre culturel et de La Poste.
Un grand bravo à nos ados pour cette belle réalisation et pour leur démarche citoyenne, et merci aux animateurs du Pôle Enfance-Jeunesse et aux services techniques municipaux pour l'aide apportée lors de la conception de cette micro-bibliothèque.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

La commune de Rosières, à la satisfaction de tous, a pu renouer avec le concours des maisons fleuries en 2021, après une année blanche en 2020 du fait de la crise sanitaire.
26 participants avaient concouru au titre des maisons fleuries. Nous leur adressons à tous nos remerciements car ils participent à l'embellissement de la commune
Une petite réception s'est tenue le 10 mai 2022 afin de remettre un bon d'achat de fleurs à chacun des lauréats.

PALMARÈS MAISONS FLEURIES

1er prix : Mme Pascale CORNET
2e prix : M. et Mme Prince BILLAT
3e prix : M. et Mme Denis QUINTIN
4e prix : Mme Jasmine GERVASONI
5e prix : M. et Mme HERVEUX
6e prix : M. et Mme TARDIEU
7e prix : Mme Jacqueline RONDEAUX
8e prix : Mme Joëlle CORNIAU
9e prix : Mme Véronique BOUTRIGE
10e prix : M. et Mme QUEMPER
11e prix : Mme Elisabeth MICHON

PALMARÈS HABITAT COLLECTIF

1er prix :
M. Christophe SIMON
2e prix :
Mme Christa STERNON
3e prix :
M. et Mme THEOLISSAT
4e prix :
M. GUILLOTIN
5e prix :
M. et Mme Michel VIGNE

FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

La municipalité a tenu à célébrer la Fête des Mères et des Pères employés de la commune ou œuvrant dans le milieu associatif.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES AÎNÉS

Le CCAS organise un service d'accompagnement pour les aînés. Celui-ci est gratuit et s'adresse aux personnes âgées de 70 ans et plus, habitant la commune de Rosières et ne présentant aucune dépendance physique et ou psychique. L'accompagnement concerne les rendez-vous médicaux, paramédicaux et pharmaceutiques, sur la commune de Rosières ou dans un rayon de 8 km, dans une voiture particulière appartenant à la commune, ou en bus pour l'approvisionnement en denrées alimentaires dans un supermarché le vendredi matin.
Les aîné(e)s s'inscrivent auprès du CCAS, muni(e)s d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, des coordonnées téléphoniques des personnes à prévenir en cas de problème. Lors de la première inscription, le règlement du service d'accompagnement est remis à la personne utilisatrice ou à son représentant, pour acceptation des conditions d'utilisation du service d'accompagnement. **Les services du CCAS sont joignables au 03 25 82 48 00 (accueil de la mairie) du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30**.
L'équipe municipale a le plaisir d'assurer cet accompagnement personnalisé dans le but d'apporter un soutien aux personnes concernées.

GÉNÉROSITÉ ET IMPLICATION DES CAILLOTINS

La collecte pour l'Ukraine, organisée du 5 au 16 mars, a été un franc succès !
Vous avez été nombreux à répondre à l'appel de la mairie pour apporter vos dons. Plus d'une cinquantaine de cartons ont été transportés par nos services techniques à la Protection civile qui organisait des convois vers l'Ukraine.

11 bénévoles étaient présents pour réceptionner les dons, les trier par catégorie d'article et préparer les cartons qui contenaient notamment 385 gels douche, 150 savons, 125 tubes de dentifrice, 216 brosses à dents, 120 paquets de couches, des lits de camps, sacs de couchage, couvertures et mêmes des cannes orthopédiques et des déambulateurs !

Merci aux généreux donateurs, aux élèves de l'école Fernand Vigneron qui avaient organisé leur collecte dans leur classe, aux bénévoles pour la réception des dons et au personnel des services techniques pour la logistique.

DON DU SANG

Le 11 juillet dernier avait lieu, dans la salle des fêtes de Rosières, un don de sang organisé par l'EFS (Etablissement français du sang) dont les besoins sont en forte augmentation au moment des vacances d'été.
50 donneurs potentiels se sont présentés. 46 d'entre eux ont pu effectuer un don de sang, dont 8 nouveaux donneurs.
10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France et un seul don permet de sauver 3 vies !
La commune a donc décidé de renouveler l'accueil d'un nouveau don le 11 décembre prochain.

UNE DÉCORATION NATURE POUR L'ESPACE MÉDICAL DU CHÊNE

Afin d'égayer les parties communes de l'Espace médical du Chêne, et rendre le lieu plus apaisant pour les patients, la commission des Affaires sociales a décidé de coller des stickers sur les murs des couloirs et des sanitaires.

Ainsi, lors de vos visites, vous pourrez rencontrer des oiseaux, des papillons, des escargots, des chats qui font de la balançoire… et bien sûr, admirer un magnifique chêne, emblème de la maison médicale !

INTRAMUROS

POUR SAVOIR CE QU'IL SE PASSE DANS LA COMMUNE, TÉLÉCHARGEZ INTRAMUROS !

Soyez informés instantanément des actualités diffusées par la mairie…

Demain, jour férié, est-ce que le ramassage des déchets passera ?

Qu'y-a-t-il de prévu prochainement à Rosières ?

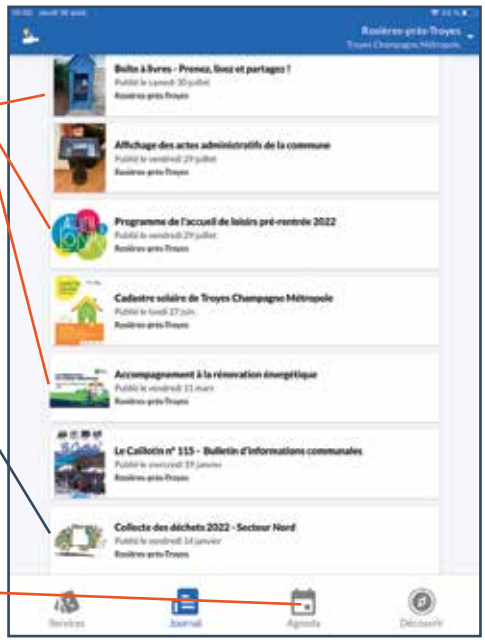

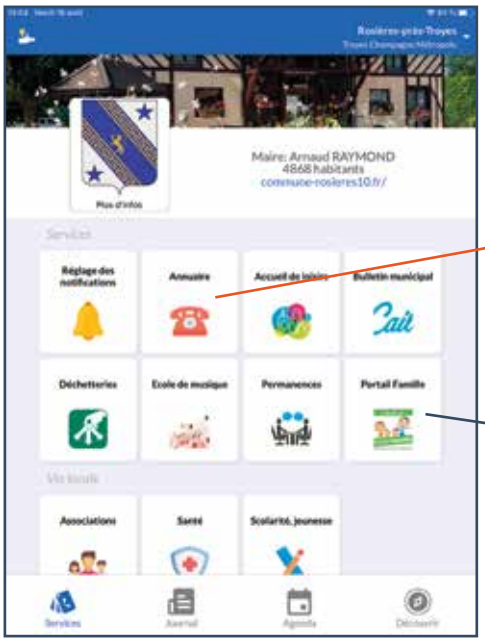

Vous souhaitez prendre un rendez-vous chez votre médecin et vous ne trouvez plus son numéro ? Cliquez sur l'annuaire !

Vous devez inscrire votre enfant aux services périscolaires et pas d'ordinateur sous la main ? Vous avez votre smartphone ou votre tablette ? Cliquez sur le Portail famille !

Et encore bien d'autres infos ! N'hésitez pas à cliquer sur les icônes pour découvrir ce que vous propose IntraMuros.
C'est gratuit et sans collecte de données personnelles.

22e ANNIVERSAIRE DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE

Quel plaisir de jouer dans une salle comble pour son 45e concert !

Fidèles à nos habitudes, nous avons proposé à notre fidèle public, le 4 juin dernier, un concert mêlant différents styles de musique, afin de lui offrir des œuvres en grande majorité connues du public.
Après l'éblouissante « ***Ouverture d'Orphée aux Enfers*** », la première soliste, **Lara Richard** qui poursuit actuellement ses études de trombone en classe à horaires aménagés musique (CHAM) au conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon, a interprété avec brio « ***Les feuilles mortes*** » de Jacques Prévert et Joseph Kosma.

Pour faire plaisir à notre jeune public, et bien sûr à nos jeunes musiciens, une version musicale dynamique, extraite du film « ***Pirates des Caraïbes*** » a été jouée avant de retrouver en soliste **Emmanuel Collombert**, professeur de trompette au Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier, dans l'interprétation du « ***Concerto pour trompette*** » d'Alexander Arutunian.

Philippe Limoge, professeur de percussions au Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier, nous a fait l'honneur d'être parmi nous pour créer son œuvre « ***Orel*** » et nous le remercions très chaleureusement pour sa gentillesse et sa confiance.

Stéphanie COITEUX, Alain THIÉRY, Lara RICHARD, Emmanuel COLLOMBERT, Philippe COCU, Philippe LIMOGE, Thierry BONNEAUX

Thierry Bonneaux, percussionniste, membre de l'Orchestre Symphonique de l'Aube (OSA), directeur de l'école de musique de Vitry-le-François, nous a éblouis par sa brillante interprétation de « ***Sparkling Drums*** » à la batterie.

L'orchestre d'harmonie de Rosières a rendu hommage à **M. Maurice Faillenot**, décédé en 2010, clarinettiste, chef d'orchestre, ancien directeur de l'harmonie municipale et sous-directeur du Conservatoire de Troyes, brillant compositeur qui a obtenu le 1er Prix de composition au concours international du Havre en 1990, en interprétant « ***Le Bal des Trompettes*** », avec en solistes **Emmanuel Collombert** et **Philippe Cocu**.

Le concert s'est poursuivi avec la célèbre « ***Danzon n° 2*** » d'Arturo Marquez, mettant en valeur nos deux professeurs de l'école de musique, **Stéphanie Coiteux** au piano et **Olivier Boutet** au piccolo. La « ***Danse hongroise n° 5*** » de Johannes Brahms, a clôturé brillamment ce concert, sous les ovations du public.

Au cours de ce concert, nous avons eu une pensée émue pour **Pierre Guillaumot**, qui a écrit la plupart des textes de présentation de ce concert, juste avant sa disparition, et aussi à **Maurice Faillenot**, compositeur du Bal des Trompettes qu'il avait dédicacé à mon Ami Eugen Ege, chef d'orchestre du Blasorchester-Sprötze (Allemagne) et moi-même, joué en commun en 1984, sous sa direction, dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Troyes, avec plus de 100 musiciens allemands et français réunis.

A. Thiéry

1996-2022
26 ANS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'École de musique de Rosières-près-Troyes, fondée en septembre 1996 sous l'impulsion de Monsieur Jacques RIGAUD, Maire de Rosières-près-Troyes, et de son conseil municipal, avait pour objectif la création d'un orchestre d'harmonie, dans le cadre d'une dynamique culturelle nécessaire à l'épanouissement artistique des enfants de la commune.
A l'issue de la présentation de ce projet, adopté à l'unanimité lors du conseil municipal de juin 1996, il m'a été confié la tâche de le mettre en œuvre avec l'aide de Monsieur Michel OUDIN, maire adjoint et de Madame Claude GOSSELIN, ancienne directrice de l'école primaire de Rosières, afin d'accueillir les futurs élèves dans les meilleures conditions.
A ce jour, plus de 500 élèves ont suivi les cours de notre école, dont plus de 400 en formation instrumentale, aboutissant à la participation de plus de 250 musiciens au sein de l'orchestre d'harmonie.
Ce projet continue à porter ses fruits puisqu'à ce jour plus de 100 élèves sont inscrits chaque année aux nombreuses disciplines musicales proposées.
Actuellement, 140 personnes participent, chaque semaine, aux différentes activités de l'école de musique : professeurs, élèves et musiciens.
Après 44 années de direction d'écoles de musique et d'orchestres d'harmonie, dont 26 à celle de notre école de musique et 22 à la tête de l'orchestre d'harmonie, j'ai décidé de faire valoir mes droits à la retraite à compter du 1er octobre prochain.
Bien entendu, je reste présent pour préparer la prochaine rentrée scolaire et assurer la reprise des répétitions de l'orchestre en septembre, dans le cadre du concert de Sainte Cécile prévu le samedi 26 novembre 2022.
Je me souviendrai longtemps des moments forts vécus avec tous les musiciens pour hisser notre orchestre d'harmonie au meilleur niveau des orchestres amateurs de la région.
Grâce à eux, nous avons respecté notre engagement fait en 1996, auprès du conseil municipal, lors de la création de l'école de musique : l'orchestre d'harmonie de Rosières-près-Troyes serait l'Ambassadeur culturel de la commune.
A ce jour, on peut acter que nous avons réussi ce très beau challenge.

Alain Thiéry

ANIMATIONS MUSICALES À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le 30 mai dernier, plus de 250 enfants de l'école primaire de Rosières-près-Troyes sont venus à l'école de musique, où, le matin, les professeurs ont présenté les différents instruments enseignés : clarinette, flûte, saxophone, trompette, cornet, trombone, cor, batterie, percussions, en rappelant que le choix de l'instrument doit être celui de l'élève qui devra s'investir pour le maîtriser.
Chaque professeur a ensuite joué une mélodie mettant en valeur son instrument.
Ensuite, tous les professeurs se sont regroupés pour interpréter une œuvre commune pour la plus grande joie des enfants.
L'après-midi était consacré à plus de 50 élèves de l'école maternelle, grande et moyenne sections, avec la participation de Stéphanie Coiteux, professeur d'éveil musical, de formation musicale et aussi de piano.
Elle avait disposé sur plusieurs tables de nombreux instruments de musique que chaque enfant a pu manipuler ; elle a offert à chacun un petit piano en carton à décorer et un instrument de musique à colorier, en leur expliquant sa méthode d'enseigner la musique de manière très ludique, pendant ses cours d'éveil musical.
Tous les élèves sont repartis avec un flyer indiquant les modalités d'inscription sur lequel était également notée une invitation pour le concert de Gala de l'orchestre d'harmonie le 4 juin et aussi pour la soirée des élèves le mercredi 6 juillet clôturant l'année scolaire 2021/2022.

SOIRÉE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le mercredi 6 juillet nous avons renoué avec la tradition de la soirée des élèves suspendue en 2020 et 2021.
Lors de cette soirée, les professeurs regroupent les élèves de leur classe instrumentale et nous offrent un mini concert de qualité ; quelques grands élèves de la classe de piano interviennent entre chaque prestation et ce mini concert se termine avec la présentation des classes d'orchestre.
Après leurs prestations, les élèves en formation musicale et instrumentale reçoivent leurs diplômes, concrétisant les efforts réalisés tout au long de l'année scolaire 2021/2022.
Voici la liste des élèves qui se sont particulièrement distingués et qui ont obtenu une 1ère mention à l'unanimité (notes entre 18 et 20/20) :

En formation musicale :
Jules GIRARD, Timothé KOWALYSZYN, Amélie RAKOTOBE, Noé BARBIER, Nestor PAPASPYROS, Gaspard DOMINGO, Philomène PELLECUER, Lénaëlle ROUSSEAU, Alizée CHOLLET, Maëlys ROBIN-JOHNSON, Marie KELLER, Lise REGNAULT-MENETRIER.

En formation instrumentale :
Percussions : Paul CHAZELLE, **Piano :** Emma SOUKSAVONG, Eliott FIN, Timothé KOWALYSZYN, Amélie RAKOTOBE, **Clarinette :** Joseph CAILLET, Emma VALENTIN, **Flûte :** Alizée CHOLLET, Marie KELLER.

Diplôme de Brevet en Formation Musicale (7 ans d'étude) :
Rebecca DUBREUIL, Luc GARDAN, Lise GUERIN, Jobin HANDY, Ethan MARCHAIS.
Félicitations à tous ces élèves pour leur réussite et le plaisir qu'ils offrent à leurs professeurs, belles récompenses pour leur investissement

INSCRIPTION À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE ROSIÈRES

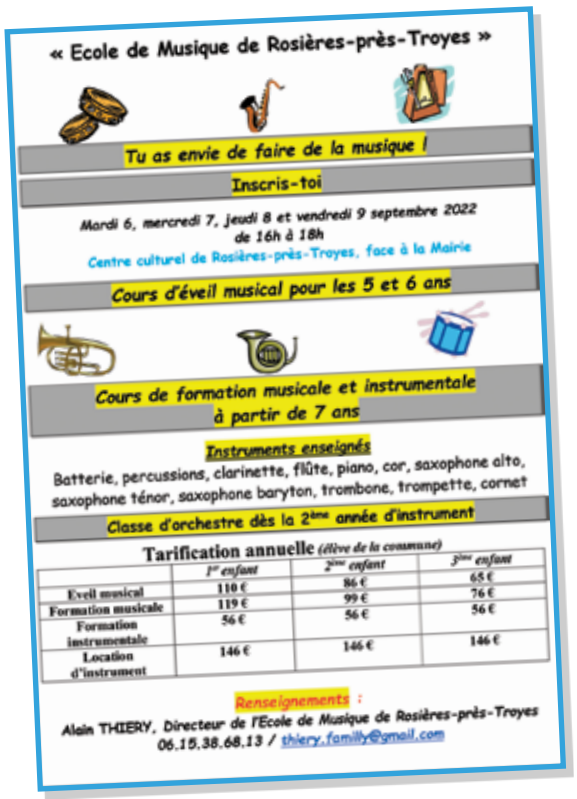
« Ecole de Musique de Rosières-près-Troyes »

Tu as envie de faire de la musique !

Inscris-toi

Mardi 6, mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 septembre 2022
de 16h à 18h
Centre culturel de Rosières-près-Troyes, face à la Mairie

Cours d'éveil musical pour les 5 et 6 ans

Cours de formation musicale et instrumentale
à partir de 7 ans

Instruments enseignés
Batterie, percussions, clarinette, flûte, piano, cor, saxophone alto, saxophone ténor, saxophone baryton, trombone, trompette, cornet

Classe d'orchestre dès la 2ème année d'instrument

Tarification annuelle (élève de la commune)

	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
Eveil musical	110 €	86 €	65 €
Formation musicale	119 €	99 €	76 €
Formation instrumentale	56 €	56 €	56 €
Location d'instrument	146 €	146 €	146 €

Renseignements :
Alain THIERY, Directeur de l'Ecole de Musique de Rosières-près-Troyes
06.15.38.68.13 / thiery.family@gmail.com

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS EN 2022

- **Semaine du 1er au 9 septembre**
Envoi aux parents par mail des plannings hebdomadaires 2022/2023 des cours de Formation musicale et d'éveil musical (1 heure hebdomadaire)
des Classes d'orchestre (3/4 d'heure hebdomadaire)
Les professeurs d'instrument contacteront les parents d'élèves pour établir leurs plannings
(1/2h hebdomadaire)

- **Mardi 6 et vendredi 9 septembre de 16h à 18h**
Dernières inscriptions à l'Ecole de Musique de Rosières-près-Troyes
Centre culturel

- **Samedi 10 septembre à partir de 9h**
Reprise des cours d'Eveil Musical, de Formation Musicale et Instrumentale
Centre culturel

- **Lundi 12 septembre**
De 18h30 à 19h30
Répétition du pupitre de clarinettes du Grand Orchestre
De 19h30 à 20h45
Grand Orchestre d'Harmonie
Centre culturel

- **Samedi 17 Septembre**
14h-14h45 : Classe d'orchestre 1ère année
14h45-15h30 : Classe d'orchestre 2ème année
15h30-16h15 : Classes d'orchestre 3ème et 4ème année
Centre culturel

- **Samedi 26 Novembre à 20h30**
Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières
Avec la participation de Juliette Bertrand, saxophone alto, Lise et Yves Guérin, flûte
L'«Ensemble de Clarinettes de l'école de musique de Rosières-près-Troyes»
(Direction, Sylvie Denjean et Sophie Renaudot)
Salle des fêtes de Rosières

COMITÉ DES FÊTES

Le 16 mars dernier, après 40 années au service du Comité des fêtes, dont 26 ans en tant que président, Michel Oudin passait la main à une nouvelle équipe.
Le nouveau comité s'est mis tout de suite à pied d'œuvre afin d'organiser, en association avec Parent'housiasme, une chasse aux œufs qui s'est déroulée dans le cadre champêtre de l'Auberge de Jeunesse. Remerciements à M. Cerrito pour son chaleureux accueil !
Et puis, très vite, le comité a travaillé sur l'organisation des festivités du 13 juillet nouvelle formule : food trucks pour la restauration, ateliers de maquillage, aérographie, spectacle de cracheurs de feu, sans oublier la traditionnelle retraite aux flambeaux et le tant attendu, après deux ans d'absence, magnifique feu d'artifice ! Plus de 800 personnes ont participé aux festivités du 13 juillet !
Aux dires des participants, ce fut un réel succès. D'ailleurs, beaucoup se sont donnés rendez-vous l'année prochaine, même heure, même endroit !
Le Comité des fêtes prépare d'ores et déjà d'autres manifestations...
Pour en savoir plus, surveillez vos boîtes aux lettres, le site Internet de la commune **www.commune-rosieres10.fr** et **IntraMuros** !

Le bureau du Comité des fêtes

- **Co-présidents :** Cécile Rigaud et Ioan Cristian Nacu
- **Secrétaire :** Lucile Henriot
- **Vice-secrétaire :** Elodie Kaczmarck
- **Trésorière :** Jeannine Rigaud
- **Vice-trésorier :** Patrick Melchers

P. Melchers, C. Rigaud, I-C. Nacu, L. Henriot, E. Kaczmarck, A. Raymond, M. Oudin

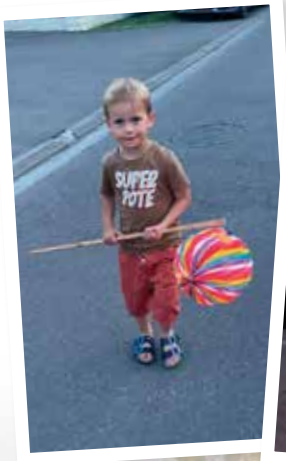

PARENT'HOUSIASME

Durant l'année scolaire 2021-2022, les bénévoles de la section Parent'Housiasme du comité de fêtes étaient heureux d'avoir organisé plusieurs événements (vide-greniers en novembre et deux ventes de chocolats) qui ont permis de collecter des fonds pour soutenir les différents projets de l'école de Rosières (visites, événements sportifs, voyages de fin d'année...).
En association avec le comité des fêtes et avec le soutien de la Mairie et de l'Auberge de Jeunesse, un après-midi Carnaval en mars et une chasse aux œufs en avril ont été organisés, permettant aux petits et grands de se retrouver pour partager de bons moments.

Parent'Housiasme vous donne rendez-vous pendant l'année scolaire 2022-2023 pour de prochains vide-greniers et moments de convivialité.

Un grand merci à tous les bénévoles, M. le Maire et l'équipe municipale, M. Cerrito, Directeur de l'auberge de jeunesse, et Mme Roukos, Directrice de l'école primaire, pour leur disponibilité et leur soutien.
Très bonne rentrée à tous !

Suivez notre actualité sur la page facebook :
Parent'Housiasme

L'équipe de Parent'Housiame

LES VOIX CAILLOTINES

Notre chorale, après avoir débuté l'année dans des conditions difficiles dues à la pandémie, a pu terminer la saison en beauté en se produisant à deux reprises, le samedi 21 et le dimanche 22 mai, lors des concerts de gala de Rosières, dans une salle des fêtes comble. Nous avons retrouvé avec plaisir un public enthousiaste, comme toujours.
Nous avons également eu le plaisir de partager la scène avec d'autres groupes vocaux à l'occasion du projet « Choeur sur la ville » à Troyes, le samedi 25 juin.
La saison prochaine s'annonce prometteuse. Des projets se dessinent dans l'Aube et en région parisienne.

Si vous souhaitez nous rejoindre, quel que soit votre pupitre, votre âge (les jeunes sont particulièrement les bienvenus), si vous avez envie de devenir des « chanteurs interprètes dynamiques », si vous avez envie de vous faire plaisir en transmettant au public de belles émotions et des textes remarquables de la chanson française contemporaine, alors contactez **Isabelle POTIER au 06 15 91 37 06**.

Il est possible de faire un essai de 2 ou 3 séances à la rentrée de septembre.

Les répétitions ont lieu tous les lundis (hors vacances scolaires) de 20h15 à 22h00 à la salle des fêtes de Rosières.

- **Chef de choeur : Christophe ALLEGRE**
- **Pianiste accompagnatrice : Alexandra RUIZ**
- **Responsable : Isabelle POTIER**

LES PETITS POINTS CAILLOTINS

Envie de broder, tricoter et coudre dans une bonne ambiance ?
Vous pouvez nous rejoindre tous les mardis de 20h à 22h et les mercredis et jeudis de 14h à 17h dans la salle située au Centre culturel, derrière la Poste.
Projets à venir : un vide-tiroirs à l'automne et une exposition au printemps 2023.

- La cotisation annuelle est de : **21 €**

Pour nous contacter : Agnès Hervy
Tel : 06 88 45 16 50

LES ANCIENS COMBATTANTS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 30 avril 2022, trois ans après leur dernière assemblée générale, les Anciens Combattants se retrouvaient avec un plaisir évident dans la salle Michel Ninet pour renouer avec leurs traditions et reprendre le cours de leurs activités normales.

Devant une large assistance, le Président Maurice Boulez ouvrait la séance, aux côtés du Maire de la commune, Arnaud Raymond, de Jean Herment, Président de la section UNC-AFN des Noës-près-Troyes, secrétaire départemental de l'UNC et Roland Fournier, Président de la section de Saint-André-les-Vergers, et les remerciait de leur présence.
Un grand merci a été adressé aux élèves de l'école primaire et à leurs professeurs présents aux dernières cérémonies patriotiques, ainsi qu'à Mathilde Camps et Cassandre Raymond, toujours disponibles pour la quête des Bleuets et la lecture des messages.
Durant ces trois dernières années, Pierre Bénard, André Schierry, William Henriot, Jackie Poinsignon, Jean-Claude Polliot, Anciens Combattants, Claude Orcin, fidèle sympathisant, Mesdames Marchetti, Poliot, Collot et Mangin, épouses d'Anciens combattants, sont décédés. Et, dernièrement, André Poupier, « l'ami Dédé » a été conduit à sa dernière demeure.
Une minute de silence a été observée en leur mémoire.
Au nom de la section, Maurice Boulez adressait ses plus amicales pensées à Roland Veaulin, Président d'Honneur, fondateur de l'association, connaissant actuellement de sérieux problèmes de santé, et lui souhaitait un prompt rétablissement en espérant le revoir bientôt parmi eux ainsi que Michèle, son épouse.
Rappelant la naissance de l'UNC par le révérend père Brottier et Georges Clémenceau après la Première Guerre Mondiale, Jean Herment renouvelait son attachement au devoir de mémoire envers les victimes de tous les conflits et donnait la composition du bureau départemental, félicitant notre président qui vient de rejoindre les membres du conseil d'administration
Face aux difficultés que rencontrent les associations, vieillissement, disparitions... Comment assurer la relève ? Continuer les activités ? ...

Ne pourrait-on pas envisager un regroupement des associations existantes ? Le choix d'une date unique de commémoration peut-elle être retenue ?...
Autant de questions qui trouveront certainement des réponses, au fil du temps.
« *Je suis venu sans discours, car devant des anciens combattants, il faut rester humbles et parler avec le cœur...* » précisait Arnaud Raymond, remerciant la section des anciens combattants pour les actions qu'elle mène : actions qui œuvrent pour le devoir de mémoire et font mieux comprendre qu'une guerre est une vraie tragédie.
Après un échange de questions et d'idées avec les adhérents, le verre de l'amitié a clos cette amicale assemblée générale qui se voulait être, avant tout, un moment de retrouvailles et d'amitié.
La journée n'en était pas finie pour autant. Un repas servi au *Pan de Bois* réunissait la plupart des adhérents, leur permettant ainsi de renouer avec les bonnes habitudes et de recréer ces liens d'amitié qui leur manquaient tant.

Composition du Bureau :

- **Président d'Honneur :** Roland Veaulin
- **Président :** Maurice Boulez
- **Vice-président :** Roger Gosselin
- **Secrétaire :** Monique Fort
- **Vice-secrétaire :** Jean Herveux
- **Trésorière :** Claude Gosselin
- **Porte-drapeau :** Jean Lamorlette
- **Porte-drapeau adjoint :** Jean Herveux

Membres actifs : Yvette Le Dreff, Mauricette Poupier, Joël Camps

HOMMAGE À **ANDRÉ POUPIER**

Dernièrement, André Poupier, notre ami Dédé nous quittait.
Jean Lamorlette porte-drapeau de Rosières et Jean Hyardin de Saint-André-les-Vergers, suivis de Maurice Boulez, Président, accompagné de nombreux membres de la section, anciens combattants et sympathisants, lui ont rendu un dernier hommage lors de ses obsèques qui ont eu lieu en l'église de Saint-André-les-Vergers.
Comme beaucoup de jeunes Français, André Poupier a répondu à l'appel de la Nation et a effectué une très grande partie de son service militaire en Afrique du nord, au 52e Bataillon des Services.
Il adhère à la section des anciens combattants dès sa création en 1990, devient membre du conseil d'administration et reçoit la carte du combattant. Il est décoré de la Croix du Combattant le 12 mars 1995 et, le 11 novembre 2007, du Titre de Reconnaissance de la Nation ainsi que de la médaille commémorative d'Algérie.
Il était très actif au sein de la section, ne ménageant ni son temps ni son courage. Toujours là pour préparer, installer, ranger... son aide était très précieuse lors

de toutes les manifestations patriotiques et festives organisées par l'association.
Chacun appréciait son dévouement et son sourire.
A son épouse, Mauricette, également membre du bureau, toujours présente et active, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant, ses nombreux amis, la section des Anciens Combattants adresse ses plus sincères condoléances et les assure de leur profonde amitié.

LA JEUNESSE OMNIPRÉSENTE POUR CÉLÉBRER UN 8 MAI SOLIDAIRE

Au son du Chant des Partisans, un long cortège, avec en tête le porte-drapeau, Jean Lamorlette, le Maire de Rosières, Arnaud Raymond entouré des conseillers municipaux, le chef d'escadron, Sébastien Follot, représentant la gendarmerie, deux Caillotins de l'armée de l'air, Maurice Boulez, Président des Anciens Combattants, accompagné des membres de la section et des habitants de la commune, se retrouvaient devant le Monument des combattants pour célébrer dignement les 77 ans de la victoire de la Seconde Guerre Mondiale.
Une cérémonie traditionnelle où la jeunesse était omniprésente avec Cassandre Raymond et Mathilde Camps qui ont aidé à la quête des Bleuets, mais également à la lecture des messages. De plus, Sabrina et Louise ont accompagné Maurice Boulez pour le dépôt de la gerbe des Anciens Combattants. Les élèves de la classe de CM1, guidée par leur professeur, ont chanté à l'unisson « La Marseillaise ».
Outre l'hommage aux Morts, les discours ont insisté sur l'importance d'une Europe unie, *unie par l'attachement à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux...*
Après cette cérémonie du souvenir, le cortège se reformait et se dirigeait vers la salle des fêtes pour écouter le discours d'Arnaud Raymond :
Nous sommes ici *pour rendre un hommage appuyé à celles et à ceux qui ont perdu le temps de leur jeunesse, qui ont sacrifié leur vie de famille.*
Nous sommes là *pour rappeler le rôle essentiel des femmes dans ce conflit.*
Nous sommes ici *pour ranimer et conserver la mémoire de leur sacrifice.*
Nous sommes ici *pour préserver le droit à la différence, préserver les principes de la République, respecter la démocratie, respecter ceux qui l'ont fait avant nous et en sont morts.*
Nous sommes ici *pour prendre conscience qu'aucun pays n'est à l'abri d'une guerre.*
Malheureusement 77 ans après, nous revivons, aux portes de l'Europe, une guerre effroyable.
Commémorer c'est raviver la mémoire, c'est aussi un appel à l'indignation, à la résistance et à la vigilance.

En son nom et en celui du Conseil municipal, il remerciait toutes les

personnes pour leur présence, leur action, avec la ferme volonté que la chaîne de mémoire ne s'interrompe jamais.
Avant de partager avec tous le verre de l'amitié, accompagné de Michel Oudin, 1er adjoint et des enfants des écoles, il allait saluer et remercier tous les Anciens Combattants.

Quelle fierté dans le regard de ces enfants, et quelle reconnaissance dans celui des Anciens Combattants... Un beau geste qui restera gravé dans la mémoire de tous.

CLUB DES AMIS DE ROSIÈRES

Bonjour à toutes et à tous.
Le club des Amis de Rosières a repris son rythme habituel d'avant Covid ; chacun peut à nouveau participer aux différentes activités proposées.
En janvier, les voyages ont repris par une journée féerique au Moulin Rouge pour un spectacle magique et un excellent déjeuner.
En avril, une autre belle journée nous a fait découvrir le musée des Arts Forains à Paris.
En mai, le château de Breteuil, avec ses jardins remarquables et ses célèbres scènes de Charles Perrault, nous a ouvert ses portes. Nous avons également visité une fabrique artisanale de macarons qui s'est terminée par une dégustation dans un cadre champêtre.
En juin, une vingtaine de personnes se sont rendues à Kerjouanno dans le Morbihan. De superbes excursions au programme par un temps magnifique, tout le monde est rentré enchanté.
Puis, en juillet, le voyage-surprise (qui n'en est plus un) a emmené les voyageurs à Bourges qui ont pu visiter, accompagnés d'un guide, la superbe cathédrale, les marais et un tour de la vieille ville en petit train.

Voici les projets de voyages pour la rentrée :

- le 21 septembre, visite insolite de Troyes et dégustation de sa célèbre prunelle avec déjeuner sur le bassin de la préfecture ;
- du 5 au 10 octobre, voyage en Italie avec au programme les « Cinque Terre », Florence, et autres surprises...

Hormis les voyages, un repas-dansant a eu lieu le 5 mars à la salle des fêtes de Rosières. Après deux années d'interruption, ce moment fut grandement apprécié par les 120 convives.

Les sorties randos pédestres du mardi après-midi, menées par Roger Parigot et Bernard Muller, ont retrouvé tous leurs participants. Monique Fort a également repris ses balades avec son petit groupe de fidèles.

Tous les jeudis après-midi, les passionnés de jeux de cartes se sont retrouvés à la salle des fêtes de Rosières avec grand plaisir, même si une baisse des effectifs est à déplorer. Nous espérons fortement le retour de tous en septembre.

Le club informatique a proposé aux débutants ou avancés de nombreuses activités : utilisation d'une tablette, d'un smartphone, téléchargement d'applications telles qu'IntraMuros pour se tenir au courant de tout ce qui se passe dans la commune, aide aux démarches administratives, achats en ligne, photos, etc.

Pour plus d'informations sur nos activités, vous pouvez consulter notre site internet :
https://lesamisderosieres10.jimdofree.com

JE SOUHAITE À TOUTES ET TOUS UNE BONNE RENTRÉE ET UNE BONNE SANTÉ !

Pour tous renseignements, contactez :
- **Martine YOVANOVITCH**
au **03 25 49 11 66** ou **06 79 80 21 11**

Et pour les randos pédestres :
- **Roger PARIGOT**
au **03 25 41 86 01**

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Plus que jamais nous avons tous besoin de passer quelques heures agréables, tout au long de l'année, pour s'entretenir et échanger...

Aussi, venez nous rejoindre pour suivre les cours de la Gymnastique Volontaire, ouverts pour les femmes comme pour les hommes, afin de vous détendre, cultiver votre forme et votre capital santé. Ces cours ont lieu dans la salle de judo, dans le complexe sportif, à côté de la mairie de Rosières, sauf pendant les vacances scolaires, dans une ambiance conviviale et studieuse.

Tous nos cours sont délivrés par des animatrices et animateurs diplômés d'Etat qui se forment régulièrement aux nouvelles méthodes de gym en salle et de bien-être : Pilates, Bokwa, ... c'est-à-dire du cardio-training, du cardio-power, de l'entraînement fractionné, du renforcement musculaire, du stretching...

Notre section est affiliée à la Fédération Française de l'Education Physique et Gymnastique Volontaire (FFEPGV).

Horaires cours adultes :

- **le lundi de 14h15 à 15h15**
- **le mardi de 18h15 à 19h15**
- **le mardi de 19h15 à 20h15**
- **le jeudi de 19h30 à 20h30**

Reprise des cours adultes :

- **le lundi 12 septembre 2022 à 14h15.**

Cotisation licence adultes 2022-2023 :

- **92 €** : pour toute l'année, même montant qu'en 2019.
- **66 €** : pour les personnes déjà inscrites dans une autre section de la G.V.

Horaires cours enfants :

- **le mardi de 17h à 18h pour les 5 à 10 ans (15 au maximum). (l'enfant est pris à la garderie de l'école primaire Fernand Vigneron si nécessaire et y est reconduit).**

Ces cours permettent aux enfants de faire des parcours de motricité, des jeux de coordination, de participer à des jeux de mémoire...

Reprise des cours enfants :

- **le mardi 13 septembre 2022 à 17 h.**

Cotisation licence enfants 2022-2023 :

- **70 €** : pour toute l'année, même montant qu'en 2019.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUPRÈS DE :

- **Madeleine BAILLY**
(Présidente)
06 62 32 71 63
- **Nelly JOBARD**
(Trésorière)
06 81 46 53 36

sinon, déposer un message sur notre boîte mail :
gvrosieres@laposte.net

ROS
ESCALADE

RENSEIGNEMENTS
Philippe ASCENSO
Président : 06.61.21.73.33
Email : ascensop@bbox.fr
Site web :
https://sites.google.com/site/rosescalade

L'escalade, plus qu'un sport, est avant tout une source de plaisirs. Le plaisir des mouvements, la joie de dominer « la loi de la nature » (l'apesanteur), la découverte de sensations nouvelles (le vol), la maîtrise de certaines angoisses.

L'escalade peut se pratiquer à partir de 6 ans et sans limite d'âge.

La pratique de ce sport n'exige aucune condition physique particulière, une bonne motivation pour vaincre la peur du vide, en toute sécurité, suffira à venir nous rejoindre.

Quand :
- Tous les mercredis de 9h à 10h15 et de 14h30 à 16h

Lieu :
Les cours se déroulent :
- Sur le mur du complexe sportif de l'UTT
- Ou selon disponibilité sur le mur refait à neuf du complexe sportif du cosec (sous les gradins)

Tarifs :
- Enfant commune Rosières = 97 €
- Enfant communes extérieures = 100 €
- à partir du 3e enfant = 93 €

2 séances d'initiation possibles ; à partir de la troisième séance, si le dossier complet n'est pas remis, il sera demandé 4,50 € pour chaque séance (assurance).
Les cotisations annuelles comprennent la licence à la FFME, l'assurance, le matériel (sauf les chaussons) et l'encadrement.
Les bons ACTIV + viennent en déduction dans la limite de 80 % (maxi 65 €)

ÉQUIPEMENT :
- Se munir d'une paire de chaussons d'escalade pour ceux ou celles qui en possèdent ; une paire de baskets propres suffira pour les débutants(tes).

ROS SECTION CYCLO

Affiliée à la F.F.Vélo, la section cyclo du Rosières Omni Sports compte, pour la saison 2021-2022, 13 adhérentes et adhérents (2 féminines et 11 messieurs).
Les sorties se déroulent suivant un calendrier établi par la fédération sur proposition des responsables des clubs aubois (37 clubs). Elles ont lieu les week-ends, de février à novembre, sans oublier notre participation aux Téléthons en décembre. Les distances proposées vont de 30 à 95 km.

Notre section organise chaque année « ***La randonnée du muguet*** » le premier dimanche de mai (trois parcours de 30, 60 et 90 km) et « ***La Rosarienne souvenir Jackie Poinsignon*** » début juillet. Au cours de ces deux organisations, nous accueillons pour l'une comme pour l'autre environ 200 cyclos. Nous proposons également un brevet permanent : « ***Les circuits des lacs*** » réalisables de février à septembre : il s'adresse à un public entrainé puisqu'il comprend des parcours allant de 60 à 170 km. Les clubs les plus représentés se voient remettre des récompenses en fin de saison.
En dehors de la saison officielle, des sorties « club » (distances réduites) sont proposées le samedi après-midi ou le dimanche matin au départ de la mairie de Rosières.

Côté évasion, en mai/juin, notre section propose à ses adhérents et compagnes une semaine de vélo-rando découverte en village-vacances dans une région de France différente chaque année. En 2021, nous étions à Erdeven (Morbihan) et à Villers-le-Lac (Doubs) en juin dernier : un sympathique séjour entre copains.

Si vous êtes intéressés par notre pratique sportive, vous pouvez me joindre au **06 79 80 21 11**.

Le Président de section
Jean-Claude YOVANOVITCH

ROS
SECTION TENNIS

TOUTE L'ÉQUIPE DU ROSIÈRES OMNISPORTS TENNIS VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE SPORTIVE

TOURNÉE D'ÉTÉ À FRONTIGNAN

12 jeunes de l'école de tennis ont participé du 12 au 23 juillet à une série de tournois dans le sud de la France, accompagnés de quatre adultes dont le coach Freddy.
Une belle réussite, vivement l'année prochaine.

TENNIS À L'ÉCOLE
4 Classes (CE2-CM1) de l'école primaire de Rosières ont pu découvrir le tennis durant un cycle de 10 séances en avril/mai, encadrés par leurs enseignants, le coach Freddy et Maxime (service civique)

TARIFS SAISON 2022-2023

- Loisir jeunes : **92 euros**
- Mini tennis : **104 euros**
- Loisir adultes : **138 euros**
- Jeunes avec cours : **188 euros**
- Adultes avec cours : **234 euros**
- Section Sportive : **308 euros**

Le tarif comprend la licence avec l'accès à tous les courts du club.

CONTACT :

- Freddy HELEINE (coach) : **06.29.61.74.73**
- Alexandre LABILLE (président) : **06.64.75.05.80**
- Mail : **rosieres.tennis@gmail.com**

ÉQUIPES COMPÉTITION 2022

8 équipes jeunes inscrites en championnat départemental 8/16 ans, 1 titre de champion de l'Aube en 10 ans mixtes.
13 équipes seniors inscrites, 2 régionales et 11 départementales, 1 titre de champion de l'Aube et 3 montées en division supérieure. Ainsi que 3 jeunes Caillotins titrés en individuels (U8-U10-U14).

ROS
ROSIÈRES SAINT JULIEN HANDBALL

DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE AU RSJH !

Comme vous pourrez le lire dans cet article, nous faisons la part belle aux bénévoles. Nous souhaitons en effet mettre en lumière ces travailleurs de l'ombre et les missions capitales qu'ils accomplissent. Car sans eux, le Rosières-Saint-Julien-Handball n'existerait pas.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les entraineurs-manageurs, au nombre de 17, hormis nos salariés, ceux qui accueillent vos enfants, les entrainent, les managent le weekend, etc. sont des bénévoles.

Les dirigeants qui s'occupent de la table quand les matchs ont lieu, que ce soit à domicile comme à l'extérieur, sont aussi des bénévoles.

Les maillots lavés, pliés, rangés sont également faits par des bénévoles et ce, jusqu'à 250 maillots pour une quinzaine de lessives dans le week-end…

La sacro-sainte buvette du RSJH, une institution, avec ses crêpes de renommée nationale, eh bien idem, des bénévoles avec une organisation à faire pâlir un patron de resto tellement nos P'tites fées buvette sont efficaces.

Sans oublier les conducteurs de minibus, ceux qui transportent vos enfants et qui, spontanément, sont des dirigeants en or, en qui nous faisons une confiance extrême.

Je vous le donne en mille, ce sont aussi nos bénévoles qui préparent nos magnifiques salles d'après match de notre équipe phare les Gazelles. Eh oui ! Point de traiteur, mais des bénévoles, petites mains qui préparent salles et buffets afin d'accueillir, au mieux, nos partenaires et élus. Sans oublier le rangement et le nettoyage incontournables pour rendre les locaux propres.

Ce qui suit par l'image, va vous démontrer que le RSJH a une vie. Comme tous les sports français, le handball au RSJH repose sur ses bénévoles et le temps qu'ils nous dédient. Chez nous c'est une culture initiée depuis la création du Rosières Omni Sports en 1978. Les années passent, notre club est et reste une aventure humaine extraordinaire.

Ils sont au nombre de 40… environ, et ne volent pas cette reconnaissance…

ON EN RÊVAIT, ON Y EST !

C'est fait, ils seront en championnat national !

Nos moins de 18 masculins rejoignent les moins de 17 féminines qui leur ont emboité le pas la saison dernière. Quelle qualif les amis ! Dans un gymnase chaud bouillant et survolté, les Nancéens ont plié ! C'était mi-juin, dans une chaleur extrême, il fallait bonifier et conserver la victoire acquise à l'extérieur de 2 buts et démontrer que l'excellent parcours, en étant champions élite, n'était pas usurpé. Mais voilà, le handball n'est pas une science exacte, et nos gamins seront malmenés durant près de 40 minutes dans notre chaudron caillotin. Mais, dans une salle en délire, ils se sont transcendés et se sont au final imposés pour gagner leur ticket en championnat de France pour 2022-2023. Bravo à eux et aux coaches Ben et Peter !

Par cet article, il nous parait important de souligner le travail fait sur cette jeunesse, le poumon du club. Le travail quotidien avec des collectifs jeunes qui s'entrainent tous les jours, fait que le RSJH joue dans des championnats élite dans toutes les catégories jeunes. Les sections sportives n'y sont pas étrangères, et la résultante est que nous sommes sur une progression fulgurante en termes de niveau de jeu :
1 équipe Nationale 2 féminine, 1 équipe Nationale 3 féminine, 1 équipe U 17 Nationale féminine, 1 équipe U16 élite Grand Est féminine. Se rajoutent 1 équipe Nationale 3 masculine et 1 équipe Nationale U18 masculine, les 2 en entente avec le Savino-Chapelain.

SAISON 2022-2023

En raison des travaux au gymnase Ganne de St-Julien, nos équipes ne joueront qu'à Rosières au gymnase Raymond Laurent, et ce pour toute la saison.
Une billetterie sera mise en place pour les matchs de Nationale 2. Nous communiquerons sur nos réseaux sociaux la marche à suivre pour les réservations.

Match de septembre à décembre

- 17 septembre N2 reçoit Hazebrouck
- 8 octobre N2 reçoit Béthune
- 22-23 octobre N2 reçoit Corbie
- 3-4 décembre N2 reçoit Ivry

INFOS PRATIQUES

Pour rejoindre le Rosières-Saint-Julien-Handball, de 3 à 70 ans, en Loisir, Entretien, Santé ou en compétition du niveau loisir, départemental à national : au gymnase de Rosières, **du lundi au vendredi à partir de 15h00**.
Contactez-nous par mail **rsjh@rsjh.fr**
Ou par téléphone : Cathy Mayayo **06 83 24 97 67** - Christèle Gueu **06 89 93 12 42**
Page Facebook **Rosières Saint Julien Handball** - Page Instagram **rosieres_saint_julien_hb**

ROS
SECTION JUDO
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO : F.F.J.D.A.

Véritable sport éducatif, le judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Créée en 1987, la section est essentiellement tournée vers la jeunesse, mais depuis quelques années, les adultes y ont fait leur entrée.
Les cours sont également accessibles aux personnes portant un handicap.

4 / 6 ans : Eveil
Le professeur met en œuvre **une pédagogie adaptée au développement physique et intellectuel des plus jeunes pratiquants**. Le programme Eveil-Judo est construit autour de l'intérêt de l'enfant pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives en général.

7 / 10 ans : Initiation
L'enfant prend confiance en lui, devient autonome. **Il découvre son corps et apprend à canaliser son énergie**. Il élargit son cercle d'amis et prend goût au sport, puis découvre la compétition.

SAISON 2022/2023

Les inscriptions se font par mail et le règlement est à déposer dans la boîte aux lettres du JUDO dans une enveloppe au nom de l'enfant.

REPRISE DES COURS : LUNDI 12 sept. 2022

11 ans et plus : Perfectionnement
Avec l'assurance et la maîtrise de son corps de plus en plus affirmées, le jeune append de nouvelles techniques et devient performant en compétition. Il pourra **devenir un grand JUDOKA** !

Les entraînements :

	10h30 / 11h30	14h15 / 15h30	17h / 18h	18h / 19h25	19h / 20h30
LUNDI			4 à 6 ans	A partir de 10 ans	
MERCREDI	4 à 6 ans (ext.)	12 ans et +			
JEUDI			7 à 10 ans	8 à 12 ans	
VENDREDI					Adultes

La cotisation annuelle (assurance comprise) :

Facilités de paiement, bons CAF, Coupons SPORT

- **1er judoka : 95 €**
- **2ème judoka : 85 €**
- **A partir du 3ème judoka : 62 €**
- **Passeport : 10 €**

Le passeport doit être visé par le médecin à chaque rentrée sportive et porter la mention « **apte à la compétition** ». Il suivra le judoka tout au long de son parcours sportif. **Il doit être visé par le médecin au moment de l'inscription**.

Renseignements sportifs :
- **Le professeur :** Jean-Christophe CROMBEZ (DJEPS) : **06.67.08.27.50**

ESSAIS possibles (sans kimono) avant de se licencier.
Vente de KIMONOS aux couleurs du club.

Inscrivez-vous avant la reprise !
Angélique vous transmettra les documents nécessaires et la validation de votre inscription sera effective à réception du règlement.

Pour vous aider dans vos démarches : Équipe du bureau
- **Présidente : Angélique RAGON : 06.67.44.89.16** - Email : **philetange10@gmail.com**
- **Vice-président :** Guillaume MONTAY
- **Membre :** Alice YALAOUI

TAIP-SANTÉ

Le **TAIP** (*Taekwondo Adapté à Intégration Progressive*) a pour but d'améliorer la santé et la condition physique par la pratique d'une activité physique ou sportive. Cette méthode de gymnastique idéale a été élaborée pour assurer l'entretien général du corps humain à l'aide de techniques d'auto-défense. D'une façon générale la pratique du **TAIP-Santé**, favorise sensiblement une amélioration du système respiratoire et cardio-vasculaire, une perte de poids due à l'augmentation des dépenses caloriques et une énergie nouvelle qui effacera l'accumulation de stress éventuel. Cette pratique développe également un accroissement de la motricité, une meilleure coordination et une augmentation des facultés cognitives.

Reprise des séances le mercredi 7 septembre 2022.
Cours le mercredi de 9h30 à 10h30 et le vendredi de 10h30 à 11h30 - Salle de Judo.

- **Renseignements Reynald VARASSE : 06.51.87.93.96**

TAEKWONDO

LE TAEKWONDO EST UN ART MARTIAL CORÉEN AUX MULTIPLES FACETTES.

Il est accessible à toutes et à tous. Cet art martial authentique aux multiples facettes utilise toutes les armes naturelles du corps humain.
Le Taekwondo privilégie toutefois l'usage des membres inférieurs et supérieurs. Le Taekwondo peut être pratiqué par tous, en famille et dès le plus jeune âge. Le Taekwondo, par sa pratique régulière, augmente le tonus musculaire, la souplesse musculaire et articulaire. Le Taekwondo développe le sens de l'observation, les réflexes, la vitesse, l'équilibre. Il améliore également la coordination et une certaine maîtrise de l'espace.
Chacun peut y trouver sa voie :

- **La forme traditionnelle qui aboutit à une harmonie entre le corps et l'esprit.**
- **La forme sportive, dont l'aboutissement est la compétition.**
- **La forme appliquée comme la self-défense.**

Reprise des séances le mercredi 7 septembre 2022.

- **Cours le mercredi de 18h30 à 20h00 Salle de Judo.**

- **Renseignements Reynald VARASSE : 06.51.87.93.96.**

INFOS PRATIQUES ET CONTACTS UTILES

MAIRIE
Tel : **03.25.82.48.00**
E-mail : **mairie@rosieres10.fr**
Site internet :
www.commune-rosieres10.fr
Heures d'ouverture au public : Les lundis, mardis, jeudis, vendredis : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Police secours : **17**
Sapeurs-pompiers : **18**
Garde médicale et Samu : **15**
Numéro d'urgence réservé aux téléphones portables : **112**

POLICE MUNICIPALE
Tél : **03.25.71.79.40**
Tél patrouille : **06.75.21.42.06**
De lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

TRÉSORERIE MUNICIPALE
Trésorerie de Troyes agglomération
143 avenue Pierre Brossolette
10000 TROYES
Tel : **03.25.73.87.71**
Mail : **t010036@dgfip.finances.gouv.fr**
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 8h30 à 13h

GROUPE SCOLAIRE
Place Charles de Gaulle
Ecole élémentaire : **03.25.75.01.05**
Ecole maternelle : **03.25.49.58.19**

ACCUEIL DE LOISIRS
Place Charles de Gaulle
Maternelle : **03.25.41.29.34**
Elémentaire : **03.25.41.29.35**

RESTAURANT SCOLAIRE
Tél : **03.25.49.22.11**

AUBERGE DE JEUNESSE
Chemin Sainte-Scholastique
Tel : **03.25.82.00.65**
Fax : **03.25.72.93.78**

CULTE
Chapelle de Rosières
10 chemin Sainte Scholastique
Paroisse et presbytère de Saint André les vergers
Tel : **03.25.79.31.40**

CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL
Entrée route d'Auxerre
Tel : **03.25.49.69.25**
Horaires d'ouverture :
Du 1er mars au 1er novembre : de 8h30 à 18h30
Du 2 novembre au 28 février : de 8h30 à 17h30
Contact pour actes administratifs : **03.25.45.27.39**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

CRÉMATORIUM
Tel : **03.25.75.39.57**

DÉCHETTERIE
3 rue des Prés Saint Jean
Saint Julien les villas
Tel : **03.25.49.65.89**
Fermée tous les mardis

Heures d'ouverture :
Eté : du 1er avril au 30 septembre : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 - Samedi de 9h00 à 19h00
Dimanche de 10h00 à 12h30.

Hiver : Du 1er octobre au 31 mars : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 - Samedi de 9h00 à 17h30
Dimanche de 10h00 à 12h30

ORDURES MÉNAGÈRES
- **Collecte des ordures ménagères :**
  - Secteur Nord et secteur Gendarmerie : tous les vendredis matin
  - Secteur Sud : tous les mardis matin
- **Collecte des emballages recyclables**
  - Secteurs Nord / Gendarmerie / Sud : tous les lundis matin
- **Collecte des déchets verts** (entre novembre et mars)
  - Secteur Nord et secteur Sud : tous les mercredis matin
  - Secteur Gendarmerie : tous les vendredis matin

Pensez à sortir vos bacs/sacs la veille.

SERVICE DES EAUX SDDEA
Tel : **03.25.79.00.00**

ENEDIS (Electricité)
Dépannage :
09.72.67.50.10

GRDF (Gaz)
Dépannage :
08.00.47.33.33

MÉDECINS

- **Dr Carole MENEGAULT**
Cabinet : 9 avenue des Lombards
Tel : **03.25.49.28.45**

- **Dr Angélique GALINET**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **03.25.42.95.92**

- **Dr Maximilien GRAFTIEAUX**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Prise de RDV : **Doctolib.fr**

- **Dr Carole MINA SANCHEZ**
Cabinet : 7 bis rue du Chêne
Tel : **03.25.72.14.30**

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN ÉCHOGRAPHIES

- **Dr Nicolas BRISSART**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **03.25.73.65.80**

KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet : 15 bis route de Saint-Pouange

- **M. Ioan Cristian NACU**
Tel : **03.25.75.50.12 - 06.65.22.35.50**

- **M. Adrian ORBAN**
Tel : **03.25.75.50.12 - 06.50.30.77.01**

- **M. Silvius-Iulian MARTINESCU**
Tel : **03.25.75.50.12**

Cabinet : 41 rue Joséphine Baker
Tel : **03.25.49.14.17**

- **M. Pawel GALKOWSKI**

- **Mme Christine LAUMAIN**

- **M. Jean-Claude BALLIGAND**

- **M. Tomasz HAMALA**

INFIRMIERS

- **M. Romain BIENVENU**
- **Mme Cindy CARREY**

Cabinet : 35/39 rue Joséphine Baker
Tel : **03.25.45.97.60**

- **Mme Vanessa ERASSOFF**
- **Mme Pascale JACOB**

Cabinet : 16 rue Pierre Curie
Tel : **03.25.71.89.54**

- **Mme Marie-Christine HUBERT**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Uniquement sur RDV au cabinet et à domicile
Tel : **06.08.05.15.11**

DENTISTE

- **Mme Thi Lien GROLIER**
Cabinet : 3 rue de la Liberté
Tel : **03.25.46.47.70**

SAGE-FEMME

- **Mme Catherine BRISSART**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.64.84.63.16**

SOPHROLOGUE MASSAGE MIEUX-ÊTRE

- **Mme Leslie PARIS**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **07.89.27.61.71**
Mail : contact@ankhka.com

GRAPHOTHÉRAPEUTE - ART-THÉRAPEUTE

- **Mme Céline MERCIER**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.61.59.52.72**

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

- **Mme Florence NUYTTEN**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.43.21.75.32**

ORTHOPTISTE

- **Mme Fiona MONNIOT**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **07.80.96.19.07**

OSTÉOPATHES

Cabinet : 1 rue du Chêne

- **Mme Marie GROSJEAN**
Tel : **06.04.50.21.66**

- **M. Benjamin GUERRY**
Tel : **06.86.42.34.36**

Cabinet : 15 bis route de Saint-Pouange

- **Mme Aude GONDÉ**
Tel : **07.88.04.05.10**

PÉDICURES – PODOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

- **M. Romain GUÉRARD**
Tel : **06.50.41.63.03**

- **Mme Claudia LENOIR**
Tel : **03.25.82.15.65 - 06.08.06.58.19**

PSYCHOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

- **Mme Bénédicte BECARD**
Tel : **06.68.85.10.17**

- **Mme Justine DESPORTEAUX**
Tel : **07.56.85.84.14**

HYPNOTHÉRAPEUTES

- **Mme Justine DESPORTEAUX**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **07.56.85.84.14**

- **Mme Natacha VAIRELLES**
Cabinet : 10 place A. Daudet
Tel : **06.08.32.07.58**

MAGNÉTISEUR

- **M. Bruno HENRIOT**
Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.07.67.61.44**

PHARMACIE

Pharmacie des Lombards
9 avenue des Lombards
Tel : **03.25.82.35.08**

PERMANENCES JURIDIQUES

Lieu : Mairie de Rosières
Horaires : 9h00 à 11h00
Sur RDV : **09.62.63.75.48**
Dates :
Lundis 26 septembre, 24 octobre, 28 novembre et 19 décembre 2022

RENCONTRE AVEC LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme CHUTRY
Permanence un jeudi sur 2
Mairie de Saint-André-les-Vergers
Contact : **03.25.79.08.45**

PERMANENCES SOCIALES

Assistante sociale de secteur Pôle des solidarités du Département :
Mme BANZET
Lieu : Mairie de Rosières
de 13h30 à 17h30
Permanences sur rendez-vous :
03.25.46.44.71
Dates : Jeudi 25 août.
Jeudis 1er, 8, 15 et 22 septembre.
Jeudis 6, 13 et 20 octobre.
Jeudis 3, 10 et 17 novembre.
Jeudis 1er, 8 et 15 décembre.

TOUT ROSIÈRES
DANS LA POCHE !
avec IntraMuros

Téléchargez gratuitement l'application

Play Store (Android)

Apple Store (iPhone)

Sélectionnez ensuite **«Rosières-près-Troyes»** et découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de la mairie de votre commune.

Recevez les infos importantes par notification
Communiquez avec votre mairie (signalements, sondages, boîte à idées...)

IntraMuros

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store